

8 La vie au village

Fête de la Musique de l'an 2000

Elle fut couronnée d'un grand succès. 150 personnes environ y ont assisté ; mais parmi elles, quarante au moins y ont également participé, la chorale « Chant et Amitié » comptant déjà 35 chanteurs. Alain Agostini, à l'accordéon, interprétant valse et tangos, donnait dès le début de la fête la note d'entrain et de gaieté qui présida à toute la manifestation. La chorale, avec 8 chants de son répertoire, tour à tour gais ou tendres, termina avec bonheur cette première partie.

Au piano, Martine Cardo et Pierre Laurent ont joué ensuite, brillamment, 4 danses slaves de Dvorak et 4 danses hongroises de Brahms. Bruno Picaude, nous dévoilant ainsi un nouvel aspect de son talent, interpréta 2 airs de « Notre Dame de Paris » : « Le temps des Cathédrales » et « Vivre ». Isabelle Rittre, soprano, de sa voix puissante et prenante, chanta quelques airs classiques et connus, avec beaucoup de sensibilité. Enfin, Bruno, avec beaucoup d'humour et un talent certain de comédien, clôtura un peu follement cette soirée avec une chanson de Marie-Paule Belle « Wolfgang et moi », sous les rires et les applaudissements du public.

Une soirée où la musique, prenant des aspects variés, fut réellement fêtée puisqu'elle procura tant de plaisir à tous !

Audition des élèves de l'école de musique : Piano - Guitare

De nombreux parents ont assisté à cette audition, au cours de laquelle tous les élèves des classes de guitare et de piano ont fait le maximum, malgré une émotion bien compréhensible, pour démontrer le résultat d'une année de travail assidu, joint à la compétence de leur professeur. Monsieur le Maire assistait, comme chaque année, à cette petite manifestation traditionnelle. Laurence BIEGNON, qui enseigne la guitare depuis deux ans dans notre commune, présenta ses 12 élèves qui furent encouragés par les applaudissements des parents et autres assistants, depuis les balbutiements attendrissants des débutants jusqu'aux morceaux déjà très structurés et rythmés des « Anciens ». Au piano, on admira le courage de quelques adultes, qui, beaucoup plus encore que les enfants, ont à dominer un « trac » certain pour jouer en public.

Là aussi, avec Pierre LAURENT, on a pu suivre l'évolution de résultats obtenus, au cours des années, par les enfants et leur professeur, depuis les très jeunes, jusqu'aux plus « anciennes », Julie Labbé et Camille Célvy. Celle-ci, actuellement au Conservatoire de Toulon, franchit régulièrement les étapes de cette formation difficile, mais combien enrichissante. M. Morin, pour terminer, félicita chaleureusement parents et enfants et souligna à quel point les arts en général et la musique en particulier, sont une source de bonheur dans la vie de ceux qui ont pu y accéder. « Et c'est pour donner cette chance à nos enfants, dit-il, que nous estimons qu'une école de Musique, dans une commune, est presque aussi nécessaire que l'autre école ».

Marché public de Ste-Anastasie

Dès la semaine prochaine le marché public des Ferrages accueillera chaque jeudi matin un poissonnier.

PIZZERIA DES CHENES

Réouverture annuelle

Tous les soirs à compter du 1^{er} juillet

☎ : 04.94.72.24.21

Petites Annonces

- Jeunes filles sérieuses de 14 ans cherchent à faire petits boulots babysitting, gardiennage de vos animaux (chiens chats, hamsters, etc...). Merci de nous contacter le soir au ☎ : 04.94.72.26.73 ou 04.94.72.28.71
- A vendre banc de musculation marque « Kettler » neuf. 2 000 F. ☎ : 04.94.72.23.39
- Etudiante donnerait cours cet été : Mathématiques, Français ou Physique, tous niveaux. ☎ : 04.94.72.23.66 (répondeur laisser un message)
- Vends B.B. Yorks disponibles à compter du 6 juillet. Petite taille. Elevés en famille (mère visible). Non inscrits au LOF. Tatoués, vaccinés à la vente. ☎ : 04.94.72.24.34

Le carnet de Ste-Anastasie

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Sarah HEPP née le 2 juin dernier. Nous présentons à ses parents toutes nos félicitations.

Décès :

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

-Monsieur Jean MARIOTTI, survenu le 6 juin,

-Monsieur Auguste BOULIAN, survenu le 9 juin dernier

Nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances.

Remerciements :

Madame MARIOTTI, ainsi que sa famille, remercient toutes les personnes et notamment leurs amis du club des randonneurs de Sainte-Anastasie pour leur présence et leur soutien lors du décès de Monsieur Jean MARIOTTI.

CONFERENCE

Le Père François THONIER
Délégué aux relations avec le Judaïsme
Présentera

LES FETES JUIVES

Le vendredi 30 Juin

A 18 H

En l'Eglise de Sainte-Anastasie

Sainte-Anastasie



Le jury Départemental Village Fleuri en admiration devant un pot de géranium

Bulletin Municipal

JUIN / JUILLET
2000
n°124

Le mot du maire

A l'exemple du Sapeur Camember qui, vers 1900, équipé d'une pelle, passa son service militaire à creuser des trous de manière à pouvoir les reboucher, nous n'avons de cesse de tout recommencer.

Ainsi, en ce mois de juillet tout proche, le « bruit » sera comme les années précédentes à la fois promu comme élément recherché de festivité et combattu en tant que nuisance inacceptable.

Cela n'a rien de bien surprenant alors que les techniques permettent de décupler les décibels et que la mode en demande toujours plus.

Nous savons cependant et nous comprenons aussi, qu'immédiatement des exaspérations et des colères seront exprimées.

Pourtant dans notre village –qui veut en rester un- la fête publique ou privée a toujours sa place et reste un instant d'accueil et de convivialité indispensable.

Ce n'est donc que par sa durée ou par ses excès qu'elle risque de devenir intolérable.

Aussi, depuis plusieurs années, avec le Comité des Fêtes, nous avons arrêté un programme précis et des règles de modération bien définies.

Quant aux traditionnelles festivités familiales estivales, elles ne devraient jamais constituer, sauf exception, un trouble grave de la quiétude du voisinage.

Il s'agit donc, le jour, d'organiser des festivités et, la nuit, d'en limiter l'ampleur ; C.Q.F.D..

Merci et Bonnes Fêtes

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 7 et 21 JUILLET, et 4 et 18 AOUT 2000 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, les jeudis 6 JUILLET et 3 AOUT 2000 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

16 Av. Dréo à Brignoles Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du 24/06, 19 H au 22/07, 09 H :

-appel préalable au standard

Du 22/07, 19 H au 29/07, 09 H :

-appel préalable au 04.94.33.98.23
(Phcie de MEOUNES)

Du 29/07, 19 H au 12/08, 09 H :

-appel préalable au standard

Du 12/08, 19 H au 19/08, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.90.70
(Phcie de La ROQUEBRUSSANNE)

Du 19/08, 19 H au 26/08, 09 H :

-appel préalable au standard

Du 26/08, 19 H au 02/09, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.70.93
(Phcie de FORCALQUEIRET)

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

MARDI 15 AOUT 2000

• Outiror de 15 H à 17 H. 30

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le :

MARDI 11 JUILLET de 13 H 30 à 15 H.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

♦ Les LUNDIS 31 JUILLET et 28 AOUT 2000
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :

06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 02 Juillet ..Dr LE MADEC ... 04.94.59.69.52

Le 09 Juillet ..Dr PONSON 04.94.28.32.89

Le 14 Juillet ..Dr AURENS 04.94.72.26.07

Le 16 Juillet ..Dr BRAUN 04.94.33.22.04

Le 23 Juillet ..Dr FAURE 04.94.78.33.81

Le 30 Juillet ..Dr CORBIER 04.94.72.25.69

Le 13 AoûtDr CHRESTIAN. 04.94.69.78.75

Le 15 AoûtDr AZUELOS 04.94.78.32.67

Le 20 AoûtDr ARNAUD 04.94.80.26.94

Le 27 AoûtDr ASPE 04.94.48.85.20

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

NOUVEAU numéro d'appel : 04.94.37.30.50.
puis numéro donné par le répondeur

CENTRE AERE SANS HEBERGEMENT

et

CENTRE ADOLESCENTS

A partir du 03 JUILLET

Les inscriptions peuvent être effectuées à l'accueil de la Mairie Tél : 04.94.69.64.40

Tasie Gym-Danse : Gala annuel

Le deuxième gala du club a tenu compte de l'expérience de sa première prestation.

Aussi, devant une salle comble, spectateurs assis en rangs serrés, des vagues de gymnastes et de danseuses sont venues évoluer au son de diverses musiques, auréolées d'un tourbillon de lumières multicolores, applaudies par toute l'assistance ravie. Tout a commencé par une démonstration de gym tonic et rythmique et de suites de mouvements coordonnés, par les gymnastes adultes. Bravo mesdames.

La suite fut un tourbillon de danseuses de 4 à 17 ans, toutes heureuses de danser et de transmettre leur bonheur devant leurs parents et autres amis.

Bravo à toutes pour cette réussite, et pour le travail des répétitions, suivies dans la joie. Mention spéciale pour Marie-Pierre BRUN, l'instigatrice et la réalisatrice de ce magnifique spectacle.

Merci aussi aux dames du club qui depuis leur poste à l'entrée jusqu'au service des rafraîchissements qui a suivi, ont été très efficaces.

N'oublions pas Eric BRUN, très à l'aise au buffet des jeunes, sans alcool.

Bravo et à l'année prochaine.

Le Président

**SAINTE-ANASTASIE D'ANTAN**

Un peu de nostalgie pour certains, curiosité attendrie pour d'autres : c'est ce que devrait susciter la présentation d'objets, costumes, cartes postales du siècle dernier, relatifs à Sainte-Anastasia.

Dans le cadre de leur exposition annuelle, « les cigales », tout en présentant un florilège de leurs réalisations artistiques, feront ainsi voisiner le passé et le présent.

Nous espérons votre visite, le 23 juillet prochain de 10H à 19H, à la salle polyvalente.

Les Boucles de l'Issole

Le dimanche 16 juillet 2000 aura lieu la traditionnelle course hors stade « les boucles de l'Issole », 11 km 500 en 2 boucles.

Course pédestre comptant pour le challenge départemental des courses hors stade, ouverte à tous et toutes à partir de la catégorie cadet (1984), les bulletins d'inscription sont à déposer à la mairie jusqu'au 12 juillet avec photocopie licence sportive ou certificat médical de moins d'un an (conformément à la loi de mars 1999). Récompenses prévues pour les 3 premiers(ères) de Ste-Anastasia.

Départ à 9 H du parking des Ferrages pour emprunter les rues et les chemins du village :

Rue Notre Dame, des Vendanges, du Pont Vieux, Chemin de la Rouquette, du Saragan, des Mollières, du Gaou de Vie, 2 boucles pour arriver Rue Notre Dame.

Le président du comité d'organisation est responsable de la sécurité de cette organisation sportive.

Par autorisation de la Sous-Préfecture de Brignoles et appuyée par arrêté municipal :

-la circulation de 8H30 à la fin de l'épreuve sera limitée et interdite au centre du village, les bénévoles signaleurs de l'itinéraire feront respecter les dispositions de la circulation au passage des coureurs. La gêne ne devrait pas être considérable et nous vous remercions par avance de votre coopération.

-nous demandons aux riverains propriétaires de chiens de les maintenir dans leur enceinte de 8 H 30 à 10 H 30 afin d'éviter tout accident.

En espérant faire de cette animation sportive une grande fête de la course à pied, nous comptons sur tous et toutes pour venir encourager et applaudir les coureurs.

Merci à tous.

Les responsables P. LEPREUX et A. DARDOUILLET

Section volley-ball

La section mini-volley invite les parents dont les enfants seraient intéressés par ce sport à se faire inscrire aux heures d'entraînement, soit le samedi dès 18 h 00 au gymnase.

Pendant les grandes vacances, le volley enfants de 9 à 13 ans continue. Pour les adolescents et adultes, les mercredis dès 19 h 30.

Parents, aidez-nous à faire connaître un sport oh ! combien formateur : le VOLLEY-BALL.

Contact : 04.94.72.25.20

Les Randonneurs de Sainte-Anastasia

Nous venons de perdre l'un des nôtres : Avec le décès de Jean MARIOTTI, nous perdons un homme discret, toujours agréable et sympathique.

En l'accompagnant, le 8 juin dernier, nous lui avons, ainsi qu'à son épouse, témoigné toute notre amitié et tous nos regrets. Adieu, Jean !

Arts'Tasie

Avec l'été et les vacances toute proches, l'activité de notre Association va se trouver ralentie, histoire de laisser passer la canicule. En effet, plus de réunions ni d'ateliers jusqu'au mois de septembre. Cette « fin de d'année » de travail a été bien remplie avec notre Foire Aux Croûtes du 21 mai qui fut un « essai » concluant et très satisfaisant, avec plus de 200 visiteurs et de nombreux participants dans un cadre exceptionnel, et par un temps magnifique. Nous recommencerons! Le 26 mai, histoire de resserrer encore un peu les liens entre nous, et de parler pour une fois d'autre chose que de toiles et de pincesaux, nous nous sommes retrouvés à plus de 20 autour d'une table, devant un bon repas, au restaurant le T'ASIE, Monsieur et Madame MORIN nous ayant fait l'honneur et le plaisir de se joindre à nous.

Sur notre lancée, nous avons enchaîné, avec notre exposition annuelle des 17 et 18 juin ; 9 exposants venant de Toulon, Correns, La Celle, Carnoules, Pignans, Flassans sont venus se joindre à nous et les oeuvres collectives des enfants de maternelle et du primaire de notre village ont ajouté à cette très belle exposition une note fraîche et colorée. Grâce à la participation active et au dévouement de chacun, grâce à l'amitié, cette exposition fut une belle réussite et c'est avec regret que nous avons décroché le dimanche soir et que nous nous sommes quittés... Merci à tous, invités, participants, visiteurs, amis, conjoints et enfants, votre aide ou votre présence furent pour nous un grand encouragement. Nous voudrions remercier aussi Mme NADAL, M. MENDOZE et M. MORIN qui constituaient, le 16 mai dernier, le jury pour notre concours d'affiche et qui, après délibération, a désigné le projet de M. Jean-François L'HONORE. Ce choix était-il dicté par le ciel ? Il se trouve que ce jour du 16 mai était celui de la Sainte-Honoré ! Félicitation à M. Jean-François L'HONORE dont l'affiche a annoncé notre exposition dans tout le canton.

Bonne vacances à tous, n'oubliez pas trop vos pincesaux et rendez-vous le lundi 18 septembre de 14 heures à 16 heures salle de l'ancienne mairie pour la rentrée!

La secrétaire

Dates utiles :

1er et 2 juillet : exposition de peinture de l'Atelier « Couleurs et Nature ». Salle Polyvalente BESSE-sur-ISSOLE.

En juillet, 3 journées de Gaspard de BESSE, concours de peinture au bord du Lac ; se renseigner à l'office du Tourisme de BESSE.

Du 16 au 26 juillet : Label V'ART : exposition M. KASIER salle Alberge rue Jules BARBIER à SAINT-RAPHAEL.

Du 16 au 31 juillet : Exposition-Concours à NANS-LES-PINS.

21 juillet de 17 h à 24 h : Nuitée d'expositions de peinture, sculpture et poterie au centre ville de CUERS

30 juillet à partir de 8 h 30 : les peintres dans la rue à LA ROQUEBRUSSANNE-Ancien Moulin à l'huile

12, 13, 14 et 16 août : exposition de Peinture à NEOULES, salle polyvalente.

Judo club Ste-Anastasia

Le mois dernier, nous avons omis d'annoncer la place de seconde au Championnat du Var féminin de Daouia OULMI.

Le 30 mai se déroulaient les championnats de Côte d'Azur benjamins/minimes. Comme à son habitude, le club s'est illustré !

Chez les benjamins Sabrina AST remporta son 2^{ème} titre de championne de Côte d'Azur de la saison ; chez les minimes Aurélie AST prit brillamment une seconde place, Jennifer BAUDELET se classa 3^{ème}.

Au championnat de ceintures de couleurs juniors/seniors Chrystel FIGARI termina 2^{ème} au Côte d'Azur, Sylvain DEMISSY prit un titre de champion en marquant 3 ippons sur 3 combats. Bruno MESSINA termina 5^{ème}, et Alexis MATHIEU 1^{er}.



Le 1^{er} juin, la Japonaise NORIKO MIZOGUCHI, vice-championne aux jeux olympiques de Barcelone et 4 fois vainqueur du tournoi de Paris, était de passage à Ste-Anastasia ; plus de 200 judokas en herbe étaient venus, 10 clubs étaient présents : un après-midi fabuleux pour tous les enfants avec, à l'clé, photos, autographes, médailles, goûters et tombola gratuite. Bravo à toute l'équipe et félicitations au professeur Christian FIGARI pour avoir réussi à faire découvrir aux enfants une championne de haut niveau dans notre village. Merci à Monsieur le Maire et au Conseiller Général Gérard FABRE pour leur présence durant tout l'après-midi. Félicitations aussi à tous les parents pour les superbes et délicieux gâteaux composés pour cette occasion.

La fin de saison arrive et l'apéritif du club a été offert par le bureau dans une bonne ambiance comme à son habitude.

PS : Chrystel et Christian remercient tous les parents pour les présents qui leur ont été offerts et vous souhaitent de bonnes vacances et en pleine forme pour le 4 septembre.

Tout au long de l'été des cours de Taïso seront mis en place le mardi et le vendredi de 19 H à 20 H. Bonnes vacances à tous.

Le bureau

S.E.E.R.C.

Le réseau d'eau potable arrive au village sous une pression moyenne de 10 bars. Ce réseau dessert directement tous les écarts et nécessite partout l'installation d'un réducteur de pression. Par contre, le village ancien et le hameau de Naple sont desservis par un réseau protégé « basse pression » (3 - 5 bars) ceci en raison de la vétusté de certaines installations domestiques (plomb entre autres). Néanmoins, en raison de différences d'altitude importantes entre le haut du village (Rue des Aires) et les parties basses (Rue de Provence) les variations de pression entre ces lieux restent toujours importantes bien que toujours liées l'une à l'autre.

Nous rappelons que chaque abonné doit garantir la sécurité de sa propre installation par la mise en place à ses frais d'un réducteur de pression compatible avec son équipement personnel (chauffe-eau...).

Enfin, pour, à terme, résoudre ce problème, des travaux de maillages sont d'ores et déjà programmés pour 2000 et 2001 par la SEERC et la Commune.

Baptêmes Républicains

Le samedi 10 juin, le Maire, assisté de Madame Laurent, 2^{ème} Adjoint, a procédé au Baptême civil de Nathan ALLAVENA et de Thomas BOTTEY.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents, parrains et marraines et tous nos vœux à Thomas et Nathan. Rappelons que le baptême civil (ou républicain) est apparu pour la première fois à Strasbourg en 1790. Ce n'est cependant qu'en 1792 que la Convention instituera officiellement cette cérémonie. Enfin, c'est la loi du 20 prairial de l'an II (mai 1794) qui institua légalement le baptême républicain qui, comme d'autres baptêmes n'est pas un acte d'état civil. Il n'a pas de portée juridique, mais donne lieu à une inscription sur un registre tenu par les mairies.

Concert de l'Ensemble de cuivres d'Aix en Provence

Ce concert a eu lieu le 2 juin dernier et a attiré de nombreux assistants. Il se composait de deux trompettes, un cor, un trombone et un tuba, merveilleux instruments dont la richesse du son égalait et même surpassait l'harmonie des formes et la brillance du cuivre. Très aimablement, les musiciens ont répondu à la demande de quelques auditeurs, en leur expliquant l'origine et l'usage précis de ces instruments. Le programme était très complet, puisqu'il parcourait à la fois le temps et l'espace : -Le temps : du moyen âge jusqu'à nos jours, puisque le dernier morceau fut composé par le créateur de l'ensemble de cuivres, en 1882.

-L'espace, des pays du Nord (Grieg) à l'Italie (Vivaldi).

Toutes les personnes présentes, sous le charme de cette musique riche et variée, après un pot-pourri de vieilles chansons populaires françaises qui devait terminer ce concert, rappelaient les musiciens, par leurs applaudissements répétés.

Que faire en cas de feu ?



Si, malgré la meilleure des volontés en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures préventives, le feu se déclare, il convient de définir une

attitude qui sera, pour le bien et la sécurité de chacun, adoptée par tous.

Donner l'alerte :

Composer le 18 sur votre téléphone, les informations que vous transmettez devront être concises et très précises :

- localisation très claire : commune, adresse, téléphone
- importance du foyer
- description de la nature des zones voisines (habitations isolées, lotissements, campings, aucune présence humaine etc...)
- direction prise par le feu
- moyens d'accès possibles pour les secours

Se protéger :

En attendant l'arrivée des sauveteurs, ne paniquez pas et préparez votre maison à un éventuel passage du feu de manière à ce qu'il fasse le moins de dégâts.

- arrosez au maximum les abords immédiats, les façades, les volets, les charpentes apparentes de votre maison.
- rassemblez toutes les personnes qui vous entourent à l'intérieur de la maison dont vous aurez auparavant calfeutré toutes les ouvertures (y compris cheminées, bouches d'aération etc...).
- respectez les consignes données par les pompiers.
- ne prenez pas l'initiative de partir si le feu est proche de chez vous, surtout si votre habitation est en forêt. Dans ce cas précis, votre maison constitue votre meilleure sécurité ; le danger reste la forêt aux alentours dont vous ne pouvez savoir d'où viendra le feu.

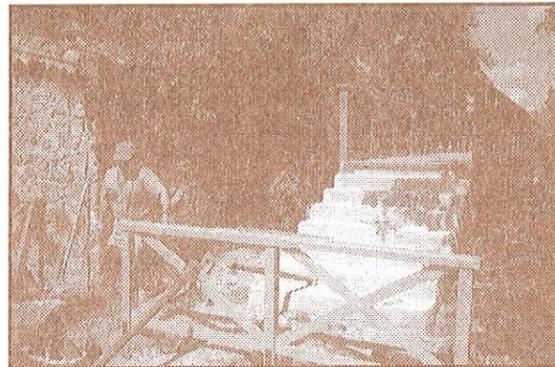
Partir de votre habitation à pied ou en voiture signifie alors prendre le risque de rencontrer le feu sur votre route sans aucun moyen de protection. Votre véhicule ne constituera pas alors un abri sûr, au contraire.

En outre, le feu progresse très vite et même dans le cas où votre maison se trouverait sur le passage de celui-ci, à moins qu'elle ne soit en matériaux légers, la probabilité qu'elle s'embrace est faible !

Dans tous les cas, il faut en être convaincu, une maison en « dur » est le meilleur refuge.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Passerelle du Pré de la Font : Fabrication et installation des rampes des escaliers.
- Débroussaillage : continuation de ce travail en divers lieux de la commune.
- Nids de poule : Rebouchage dans les rues du village qui doivent être refaites cette année et sur certains chemins non encore bétonnés.
- Arrosage des plantations communales : la multiplication des jardinières impose des contraintes supplémentaires pour l'agrément du village.
- Travaux électriques place de la gare : le matériel étant enfin arrivé, ces travaux sont en cours d'achèvement.
- Eclairage public : Le chemin des Vignarets est, depuis la semaine dernière, éclairé sur toute sa longueur. Il devient ainsi, par temps de chaleur, une promenade nocturne agréable le long de la rivière.
Cet équipement, commandé en 1998, a requis un délai de plus de deux ans.
Nous avons affaire à l'une de ces entreprises qui recherchent et engrangent les commandes pour ne les réaliser qu'à « temps perdu ». La sanction va évidemment de soi.
- Elagage d'arbres dans le village et le long de l'allée des Platanes.
- Mise en place des entourages de containers à ordures :
-un supplémentaire place de la gare ;
-un au Pré de la Font ;
-deux, chemin de Vallon Caou. Un 3^{ème} complètera l'équipement de ce chemin grâce à l'accord d'un propriétaire riverain, que nous remercions.
- Jeu de boules : remplacement des planches fixées aux pieds des murets, destinées à les protéger (les précédentes dataient de 1991).
- Bornes incendies : Vérification de toutes les bornes à l'arrivée de la saison à risques.



Un nouveau boulanger



Nous venons d'accueillir notre nouveau boulanger Monsieur Daniel ANNE et son épouse Monique. Leur premier tour de pétrin est prometteur et d'emblée ils ont su conquérir le village. Si, bien sûr, nous éprouvons un regret sincère à voir partir notre sympathique Didier DEBONO et son épouse Laure, nous savons d'ores et déjà que leurs successeurs sauront, eux aussi, réussir par leur gentillesse et leur compétence déjà appréciées. Venu de Cannes où ils étaient propriétaires d'un commerce identique, ils ont choisi Ste-Anastasia qui les a déjà adoptés.

Containers à déchets ménagers

Le maintien en état de propreté de l'intérieur des containers à ordures ménagères s'avère toujours une tâche difficile.

En dépit des efforts du personnel communal, il devient impossible de décoller chaque matin les têtes de poisson ou les carcasses de poulet... sans compter l'huile de vidange.

Nous demandons donc une nouvelle fois à tous les usagers de bien vouloir utiliser régulièrement des sacs poubelles ou pour le moins des sachets en plastique.

Merci

Sainte-Anastasia votre Commune

Un voyage au cœur de Ste-Anastasia, votre commune, pour comprendre son rôle et son fonctionnement. Voici le programme que nous vous présenterons dans cette rubrique durant quelques mois

Les grands choix de la commune

Le maire et les conseillers municipaux, élus par la population, sont les hommes et les femmes qui dirigent la commune. Ils vont prendre les décisions que nous allons détailler dans ce chapitre :

- ils votent le budget de la commune avec ses recettes et ses dépenses ;
- ils organisent les différents services municipaux et gèrent le personnel ;
- ils décident de s'associer ou non avec d'autres communes.

1 – Le budget municipal

Pour réaliser les actions obligatoires et facultatives la commune a besoin d'argent. Comment l'équipe municipale définit-elle les recettes et les dépenses de son budget ? Les pourcentages indiqués ci-dessous sont ceux de Sainte-Anastasia prévus pour l'année 2000 (source B.P. 2000).

LES RECETTES

Les recettes de la commune ont plusieurs origines. Chaque commune a une répartition de ses recettes qui peut être différente.

Impôts locaux : 44 %

Les impôts locaux sont la première source de financement. La plus grande partie des impôts locaux repose sur 4 taxes :

-la taxe foncière sur le non bâti : elle est payée par les propriétaires de terrains qui ne comportent pas de construction,

-la taxe foncière sur le bâti : elle est payée par les propriétaires de bâtiments (maisons, usines, installations commerciales...),

-la taxe d'habitation : elle est due par tout locataire ou propriétaire demeurant au 1^{er} janvier de l'année dans un local d'habitation,

-la taxe professionnelle : elle est versée par les personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle (sociétés, commerçants, professions libérales, etc...).

Attention : les impôts locaux ne servent pas uniquement à financer la commune mais ils financent aussi le département et la région. Aussi, quand nous payons notre taxe d'habitation (cf votre feuille d'impôts) :

- une partie va à la commune,
- une autre à des regroupements de communes (SIVOM, District, ...)
- une autre au département,
- et une autre enfin à la région.

Etat : 20 %

L'Etat reverse à chaque commune une somme d'argent évaluée en fonction des différents critères dont celui de la population.

L'aide principale s'appelle DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Par solidarité nationale, les communes pauvres reçoivent proportionnellement plus que les communes riches.

Les emprunts et les revenus divers : 36 %

La commune emprunte pour financer en particulier des investissements importants. Elle peut ainsi répartir le coût de ceux-ci sur plusieurs années.

Les revenus divers proviennent de la vente de certains services municipaux payants :

- enlèvement des ordures ménagères (redevance),
- cantine, ...

A cela peuvent s'ajouter des recettes fiscales si elles sont décidées par la commune, par exemple :

- une taxe sur les factures EDF,
- une taxe sur les pylônes des lignes haute tension,

Qui décide des recettes ?

L'équipe municipale « maîtrise » la majorité des recettes que nous venons d'étudier ci-dessus. En effet, chaque année, lors du vote du budget, les élus prennent des décisions en ce qui concerne :

Les impôts locaux : ils choisissent le taux qui doit être compris dans une « fourchette » limitée par le Code des Communes. C'est pourquoi les montants des taxes foncières, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle sont différents d'une commune à l'autre ;

Les emprunts : ils décident d'emprunter ou non.

Les revenus divers : ils établissent les tarifs des services publics communaux, tout en respectant certaines conditions fixées par l'Etat.

Par contre, les élus n'interviennent pas au niveau du montant de l'aide versée par l'Etat. Ce montant est décidé chaque année par les députés lors du vote du budget de l'Etat.

LES DEPENSES

Les dépenses de la commune ont plusieurs destinations. Pour simplifier, on peut classer les dépenses en dépenses de fonctionnement, en dépenses d'investissement et en dépenses de remboursement de la dette. Chaque commune a une répartition de ses dépenses qui peut être différente.

Les dépenses de fonctionnement comprennent : 69 %

- les salaires et charges sociales du personnel,
- les charges liées à l'enseignement et à l'action sociale,
- les travaux divers et l'entretien du matériel (camions, bureaux, chauffage...),
- les fournitures diverses comme la nourriture pour la cantine, les plantes et les fleurs pour le service espaces verts ou les produits d'entretien...
- les subventions versées aux associations culturelles ou sportives...

Les dépenses d'investissement permettent : 21 %

- Les achats fonciers et immobiliers : un terrain ou un immeuble pour une bibliothèque ou une crèche,
- La construction d'équipements comme une station d'épuration ou une piscine,
- L'achat de matériel.

Le remboursement des emprunts (10 %) comprend le capital à rembourser ainsi que les intérêts.

Qui décide des dépenses ?

L'équipe municipale « maîtrise » la totalité des dépenses que nous venons d'étudier ci-dessus. Certaines sont « incontournables et obligatoires » : il faut bien ramasser les ordures ménagères ! La maîtrise des dépenses passe alors par une bonne gestion.

D'autres résultent du choix d'une politique communale. Voilà un exemple de questions que les élus peuvent se poser :

- va-t-on créer certains équipements ou services ?
- va-t-on renoncer à certaines dépenses ?
- va-t-on augmenter ou diminuer les impôts ?

L'élaboration du budget municipal est un acte fondamental dans la vie communale. Chaque année, la commune doit prévoir ses recettes et ses dépenses en accord avec :

- la richesse de la commune (le total des recettes se situe, suivant les cas entre 3000 F. et 10000 F. par habitant et par an ; pour Ste-Anastasia il est estimé à 4 315 F. pour l'année 2000).
- les priorités de la politique municipale,
- l'obligation d'équilibrer les comptes.



STE-ANASTASIE

SAMEDI 22 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H
- TENNIS BALLON Adultes et enfants
- Responsable Philippe MANISCALCO
- Inscriptions au 04.94.72.24.50 ou sur place le matin à 9 H
- ◆ 15 H PETANQUE 2x2 choisis Comité des Fêtes
- ◆ 21 H 45 RETRAITE AUX FLAMBEAUX...
...de la Mairie à la Gare, avec Majorettes
- ◆ 22 H 30 BAL PUBLIC avec l'orchestre CHAMPAGNE

DIMANCHE 23 JUILLET

Eglise de Sainte-Anastasio

- ◆ 9 H MESSE DE LA SAINT-JUST
- Salle Polyvalente
- ◆ 9 H TOURNOI DE BASKET
- Responsable Guy BRUZZONE Inscriptions sur place.
- ◆ de 10 H à 19 H EXPOSITION « DES CIGALES »
Place de la Gare
- ◆ 10 H TOURNOI DE VOLLEY BALL
- Responsable Bernard SCLAFANI ☎ : 04.94.72.22.79
- Inscriptions sur place à partir de 9 H 30
- ◆ 15 H. JEU PROVENÇAL 3x3 Choisis artisans et commerçants.
- ◆ 11 H 30 APERITIF PUBLIC Offert par la
Municipalité aux habitants du village, aux associations et aux vacanciers.
- ◆ 21 H 30 SPECTACLE suivi d'un BAL PUBLIC
avec l'orchestre PYRANAS

MARDI 25 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 9 H 30 PETANQUE Concours enfants (- de 12 ans et de 12 à 14 ans) récompenses.
- ◆ 13 H. AÏOLI Monstre Adultes 95 F. enfants de 10 à 16 ans 50 F..
Gratuit pour les moins de 10 ans (mais les inscrire).
- Inscriptions chez les commerçants du 15/07 au 23/07/2000.
- ◆ 15 H 30 PETANQUE MÊLEE
- ◆ 20 H 30 MACARONADE (45 F. par personne)
- ◆ 22 H BAL de clôture avec « JEAN-MAX »



VENDREDI 21 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 21 H 30 PETANQUE Mixte 2H + 1F



LUNDI 24 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 9 H JEU PROVENÇAL suite
- ◆ 15 H BOULES 3x3 Choisis Comité des Fêtes
- ◆ 16 H JEUX D'ENFANTS (course en sacs etc...) nombreuses récompenses
- ◆ 22 H BAL PUBLIC avec SUCCES

FETE FORAINE

Organisateur : Comité des Fêtes ☎ : 04.94.72.26.59 Siège Social : Mairie 83136 Ste-Anastasio/Issole
Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.
L'abus d'alcool est dangereux... -Service d'ordre assuré-



ETE 2000 A STE-ANASTASIE !

Samedi 1^{er} JUILLET :

- ◆ 14 H 30 *Place de la Gare* JEU PROVENCAL
2x2 Choisis PRIX DU CONSEIL GENERAL

Dimanche 2 JUILLET :

- ◆ 09 H *Reprise* JEU PROVENCAL
- ◆ 14 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Vendredi 7 JUILLET :

- 20 H 30 *Place de la Gare*
CONCERT Des JEUNES

Dimanche 9 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Mardi 11 JUILLET :



21 H 30
Place de la Gare

GRAND CONCERT JAZZ

Concert gratuit organisé par l'Union
Départementale des Comités des Fêtes du
VAR
offert par le Conseil Général du VAR.

Tournée « VAR JAZZ AND BLUES 2000 »

Vendredi 14 JUILLET :

- Place de la Gare*
- ◆ 15 H PETANQUE Mêlée des mêlées
Place St Just
- ◆ 11 H 30 ANCHOÏADE
Avec la participation de la chorale
« Chant et Amitié » (12H)
- ◆ 16 H JEUX D'ENFANTS et CONCOURS DE
CHANT ET D'ORCHESTRAS AMATEURS
- ◆ 22 H BAL PUBLIC avec l'Association LST

Dimanche 16 JUILLET :

- ◆ 9 H BOUCLES DE L'ISSOLE

Du 21 au 25 JUILLET

- ◆ FETE DE LA ST-JUST (voir au verso)

Mercredi 26 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
1 Homme, 1 Femme, 1 Enfant (- de 12 ans) Sté
A.R.L.

Jedi 27 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* JEU PROVENCAL
Tête à Tête Boulangerie DEBONO

Vendredi 28 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Tête à Tête

Vendredi 11 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 13 AOUT :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Lundi 14 AOUT :

- Place de la Gare*
- ◆ 22 H SPECTACLE et BAL

Mardi 15 AOUT :

- Place de la Gare*
- ◆ 13 H MECHOUÏ
- ◆ 15 H 30 PETANQUE Mêlée des Mêlées
- ◆ 20 H MACARONADE
- ◆ 22 H BAL de clôture de saison

Vendredi 18 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 20 AOUT :

- ◆ 14 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Vendredi 25 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 27 AOUT :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Mêlée des mêlées

Et maintenant la fête est finie... Nous remercions tous
ceux qui nous ont fait l'amitié de leur présence et leur
donnons rendez-vous pour l'été 2001 à Ste-Anastasia.